

## L'église romane Saint-Laurent à Jonquières-et-Saint-Vincent (Gard)

André Michelozzi

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Michelozzi André. L'église romane Saint-Laurent à Jonquières-et-Saint-Vincent (Gard). In: Archéologie du Midi médiéval. Tome 22, 2004. pp. 27-44;

doi : <https://doi.org/10.3406/amime.2004.1490>

[https://www.persee.fr/doc/amime\\_0758-7708\\_2004\\_num\\_22\\_1\\_1490](https://www.persee.fr/doc/amime_0758-7708_2004_num_22_1_1490)

---

Fichier pdf généré le 27/06/2022

## Résumé

Cette étude porte sur l'église romane Saint-Laurent située sur la commune de Jonquières-et-Saint-Vincent dans le département du Gard. Mentionnée au tout début du XIIe siècle, elle appartenait à l'abbaye bénédictine voisine de Saint-Roman-de-l'Aiguille à Beaucaire (Gard) avant d'être rattachée à celle de Psalmodi proche de Saint-Laurent-d'Aigouze (Gard). L'église Saint-Laurent desservait un village du même nom maintenant disparu. En mauvais état au XVIIe siècle, elle sera restaurée au début du XIXe siècle. Par son plan et ses formes, elle est semblable, comme le montrent de nombreuses comparaisons, à beaucoup d'églises languedociennes et provençales. Cet édifice présente une association d'archaïsmes et d'éléments plus évolués; ces anachronismes trompeurs ont fait croire à une édification en deux temps: l'une au tout début du XIe siècle, l'autre à la fin du même siècle. Pourtant, une étude détaillée de l'architecture et surtout des techniques de construction montre, au contraire, une grande homogénéité de l'ensemble. On peut donc conclure à une seule phase de construction datée du troisième quart du XIe siècle avec des modifications au siècle suivant.

## Abstract

This contribution is about the romanesque church of Saint-Laurent in the Parish of Jonquières-et-Saint-Vincent in the Gard. Mentioned at the very beginning of the XIIth century, it belonged to the nearby Benedictine abbey of Saint-Roman-de-l'Aiguille in Beaucaire (Gard) before it was linked with the abbey of Psalmodi which is near Saint-Laurent d'Aigouze. In bad shape in the XVIIth century, it was restored at the beginning of the XIXth century. Comparisons show that its plan and shapes are similar to many Languedoc and Provence churches. This building shows a combination of archaisms and more evolved elements. Such fallacious anachronisms seemed to indicate it was erected at two different periods: at the very beginning of the XIth century and at the end of it. A close examination of its architecture and especially of the techniques used for its building reveals a great homogeneity that makes us reach the conclusion the church was totally built during the third quarter of the XIth century and that alterations were brought to it during the following century.

# L'église romane Saint-Laurent à Jonquières-et-Saint-Vincent (Gard)

André MICHELOZZI\*

Cette étude porte sur l'église romane Saint-Laurent située sur la commune de Jonquières-et-Saint-Vincent dans le département du Gard. Mentionnée au tout début du XII<sup>e</sup> siècle, elle appartenait à l'abbaye bénédictine voisine de Saint-Roman-de-l'Aiguille à Beaucaire (Gard) avant d'être rattachée à celle de Psalmodi proche de Saint-Laurent-d'Aigouze (Gard). L'église Saint-Laurent desservait un village du même nom maintenant disparu. En mauvais état au XVII<sup>e</sup> siècle, elle sera restaurée au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Par son plan et ses formes, elle est semblable, comme le montrent de nombreuses comparaisons, à beaucoup d'églises languedociennes et provençales. Cet édifice présente une association d'archaïsmes et d'éléments plus évolués ; ces anachronismes trompeurs ont fait croire à une édification en deux temps : l'une au tout début du XI<sup>e</sup> siècle, l'autre à la fin du même siècle. Pourtant, une étude détaillée de l'architecture et surtout des techniques de construction montre, au contraire, une grande homogénéité de l'ensemble. On peut donc conclure à une seule phase de construction datée du troisième quart du XI<sup>e</sup> siècle avec des modifications au siècle suivant.

*This contribution is about the romanesque church of Saint-Laurent in the Parish of Jonquières-et-Saint-Vincent in the Gard. Mentioned at the very beginning of the XIIth century, it belonged to the nearby Benedictine abbey of Saint-Roman-de-l'Aiguille in Beaucaire (Gard) before it was linked with the abbey of Psalmodi which is near Saint-Laurent d'Aigouze. In bad shape in the XVIIth century, it was restored at the beginning of the XIXth century. Comparisons show that its plan and shapes are similar to many Languedoc and Provence churches. This building shows a combination of archaisms and more evolved elements. Such fallacious anachronisms seemed to indicate it was erected at two different periods : at the very beginning of the XIth century and at the end of it. A close examination of its architecture and especially of the techniques used for its building reveals a great homogeneity that makes us reach the conclusion the church was totally built during the third quarter of the XIth century and that alterations were brought to it during the following century.*

Mots clefs : basse vallée du Rhône, contrefort, corniche, église romane, fronton, modèle antique, plan, premier âge roman, technique de construction, trou de boulin

Key words : Lower Rhône valley, buttress, cornice, romanesque church, fronton, plan, First Romanesque Age, building techniques, puttock hole.

## SITUATION

Située dans le département du Gard, sur la commune de Jonquières-et-Saint-Vincent, longée au sud par la route départementale 999, l'église rurale Saint-Laurent conserve sa sobre architecture en bordure de la « palud », ancien marais maintenant asséché, et au pied du vaste panorama des collines de garrigue de Triple-Levée, de Saint-Roman et de l'Aiguille (fig. 1a, 1b) (1).

## HISTOIRE DU PRIEURÉ (2)

### Une ancienne paroisse

En 1102, les prieurés Saint-Laurent et Saint-Vincent-de-Cannois sont mentionnés sur la liste des possessions de l'abbaye bénédictine Saint-Roman-de-l'Aiguille à Beaucaire (Gard) dans la charte de Gibelin de Sabran, archevêque d'Arles, à l'occasion de l'union de cette

\* 76, rue de Nîmes - 30300 Beaucaire, chercheur associé à l'UMR 5140 du CNRS, Lattes (34).

Je remercie tout particulièrement M. Guy Barruol, Directeur de recherche émérite au CNRS, qui a bien voulu relire le manuscrit et me faire part de ses remarques ainsi que M. Victor Lassalle, Conservateur honoraire du musée archéologique de Nîmes. Mes remerciements vont également à Mmes Michèle François du Centre de documentation du Patrimoine à Montpellier, M.-J. Friard des Archives départementales du Gard, Adeline Tardieu du Musée d'Histoire naturelle de Nîmes et à M. Laurent Feraud pour les relevés. Je dois aussi mentionner MM. Maurice Contestin, Fernand Daudet, Jacques Delvaux, Michel Reboul, Claude Reynaud, Dominique Toulemonde, les services communaux de Jonquières-et-Saint-Vincent et la Sté d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire.

(1) Parcelle cadastrale 201, section AN. Propriété communale classée monument historique le 24 décembre 1926.

(2) Les renseignements en notre possession sont épars dans quelques notices anciennes ; sur l'histoire générale on consultera : Mazier 1990, Trinquier 1852 ; sur l'histoire ecclésiastique : Domergue 1881, Germer-Durand 1868, Goiffon 1881, Goiffon 1901.

abbaye à celle de Psalmodi (Domergue 1881). Dans ce document, Jonquières, qui est également cité, n'apparaît pas comme propriété de Saint-Roman-de-l'Aiguille et semble n'avoir été rattaché à Saint-Pierre de Psalmodi que plus tard.

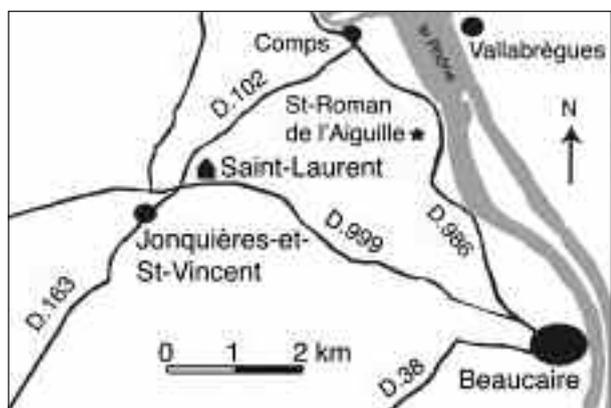


Fig. 1a : Plan de situation



Fig. 1b : Vue prise du nord-est (cliché de l'auteur)

Saint-Laurent, ancien village maintenant disparu, aurait tiré ses ressources des marais tout proches (Toulemonde 2003). Erigé en paroisse ce prieuré perdit progressivement de son importance au profit du bourg voisin de Jonquières. Ce dernier se développa autour du château seigneurial dont Simon de Montfort reçut l'investiture en 1215 pendant la croisade albigeoise. Au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, l'église Saint-Michel à Jonquières devint le sanctuaire principal et l'église Saint-Laurent ne sera plus utilisée que pour certaines fêtes. On retrouve mention de Saint-Laurent en 1310 (*Parochia Sancti Laurentii*), en 1412 dans le cartulaire de l'abbaye de Psalmodi (*Sanctus Laurentius de Junqueriis*), en 1461 (*prioratus Sanctorum Laurentii, Vincentii et Michaelis de Juncqueriis*), en 1606 (*Saint-Laurens de Jonquières*), en 1636 et en 1688.

L'église de Saint-Laurent demeurera placée, comme celles de Jonquières et de Saint-Vincent, sous la

juridiction de l'archevêque d'Arles avant de passer au diocèse de Nîmes en 1790. Jusqu'à leur réunion définitive en une seule paroisse, en 1805, l'histoire ecclésiastique de ces trois églises relate les conflits d'intérêts et de préséances permanents entre les différents titulaires de ces prieurés.

Si en 1636 le compte rendu de la visite pastorale du 24 novembre fait état de 150 habitants dans chacun des villages de Saint-Laurent et de Jonquières et de 200 dans celui de Saint-Vincent, on ne sait pas dans quelles conditions et à quel moment le village de Saint-Laurent disparut définitivement. Il est sûr qu'il n'existait plus à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; seule l'église demeure encore.

### Une église restaurée au XIX<sup>e</sup> siècle

Le procès verbal de la visite pastorale du 24 novembre 1636 est le plus ancien témoignage connu sur l'état du sanctuaire du prieuré Saint-Laurent (Goiffon 1901, p. 134). Il décrit le profond délabrement de l'église qui « *était toute entr'ouverte et menaçait ruine* » après avoir été incendiée par des protestants au mois d'août de la même année ; des réparations furent ordonnées. Furent-elles effectuées ? Toujours est-il que 52 ans plus tard, en février 1688, l'archevêque d'Arles trouva l'édifice dans un tel état d'abandon qu'il ne put y célébrer la confirmation (Castelnaud 1879, p. 3), et en 1791 l'église est encore signalée « *ruinée* » (3).

En 1792, le maire de Jonquières aurait empêché la vente de cette église comme bien national en arguant du faible rapport de cette opération, et en ajoutant que la destruction de l'ancien cimetière qui entourait le sanctuaire ne pouvait qu'indigner la population (Castelnaud 1879, p. 6). En 1818-1819, Etienne Chauvin, curé de la paroisse de Jonquières-et-Saint-Vincent, fit exécuter des réparations à l'édifice (Goiffon 1901, p. 137). Ces dernières correspondent-elles à la très importante restauration que l'on observe aujourd'hui sur la partie occidentale du monument ? (fig. 2, 3). Cette reconstruction répare-t-elle les dégâts signalés en 1636,



Fig. 2 : Façade méridionale (cliché de l'auteur)

(3) D'après le compoix de 1791 aux archives communales de Jonquières-et-Saint-Vincent (renseignement de M. Dominique Toulemonde).



Fig. 3 : Mur pignon occidental (cliché de l'auteur)

lesquels seraient restés sans remèdes pendant presque deux siècles ? C'est probable si l'on en croit le témoignage de l'abbé Castelnau, curé de Jonquières-et-Saint-Vincent, qui, en 1879, dans une courte monographie consacrée à cette église, écrit un peu sévèrement : « *Des réparations peu intelligentes, opérées en 1819, ont permis tout juste à notre précieuse chapelle de tenir debout...* » (Castelnau 1879, p. 3). Toujours est-il que ces interventions ont sauvé le monument qui était très sérieusement endommagé. Les destructions avaient touché l'intégralité de la façade occidentale (fig. 3, 4, 5) – où pouvait se placer l'entrée primitive – la presque totalité de la première travée, la partie ouest du mur méridional avec un de ses contreforts (fig. 4), et plus de la moitié de la toiture et de la voûte de la nef (fig. 2, 5).

En 1879, l'abbé Hubert-François Castelnau, qui rapporte que le duc d'Orléans de passage dans la région aurait pris un croquis du monument (4), souhaitait le classement de l'église (Castelnau 1879, p. 3). Son vœu

sera exaucé 47 ans plus tard. Auparavant ce sont les bornes romaines du chœur qui attireront, les premières, l'attention des services des Monuments Historiques ; elles seront classées le 30 septembre 1911. L'église elle-même, propriété communale, devra attendre le 24 décembre 1926 pour recevoir la protection qu'elle mérite après l'approbation du conseil municipal par délibération du 20 novembre de la même année (5). Du dossier de demande de classement, dressé le 14 septembre 1925 par Louis Sallez architecte du gouvernement à Paris, on conserve le rapport motivant la demande et plusieurs croquis et plans (6). Ces documents montrent que l'édifice était alors pour une grande part réhabilité ; il est donc très probable que ce rétablissement soit celui initié par le curé Chauvin. Cependant, avec le sommet du mur pignon « à réparer », la façade nord envahie « *d'arbres, d'arbustes et de lierre* » (7), le monument aurait mérité de nouveaux soins. Ils ne seront apportés que plus tard. C'est ce que nous apprend la copie d'un plan de 1925 qui porte des annotations manuscrites datées du « 02/03/1934 » et signées des initiales CA (8). Ces commentaires indiquent diverses réparations à effectuer sur le monument : rejointoyer les dalles de l'abside, reprendre les parties hautes des contreforts, consolider le clocher, boucher des trous, enlever le badigeon de chaux qui recouvre les inscriptions des bornes milliaires du chœur, couper le lierre qui envahit le mur nord. À l'examen de l'édifice, il apparaît que ces travaux ont été réalisés probablement la même année. C'est ce que laisse penser une inscription peinte dans une rouelle gravée sur la clef d'un des arcs latéraux de la nef : on lit 1934 et les initiales C E. Est-ce aussi à ce moment que le chœur, la voûte et les murs de la nef sont recouverts d'un enduit de ciment gris et que la partie haute du mur pignon oriental, signalée dégradée en 1925, est réparée (9) ? Enfin, ce sont trois fragments de corniches, entreposés dans la nef, qui sont classés le 14 novembre 1991.

## PLAN

On trouvera, ci-après, un descriptif simplifié du plan, préalable à toute discussion sur l'élévation. Ce commentaire sera largement complété dans les paragraphes qui suivent.

L'église Saint-Laurent (dimensions extérieures : longueur conservée 14m80, largeur 5m45) présente un plan d'une grande simplicité (fig. 4) : une nef unique (longueur actuelle 13m) prolongée, à l'est, par une abside semi-circulaire formant le chœur. À l'origine cette

(4) Castelnau 1879, p. 7 qui reprend Trinquier 1852. Malgré les réserves que l'on peut émettre face à un témoignage aussi indirect, les recherches effectuées auprès du Musée Condé au château de Chantilly et de la Fondation Saint-Louis au château d'Amboise qui possèdent des documents ayant appartenu aux Orléans n'ont pas abouti.

(5) Registre des délibérations, archives communales de Jonquières-et-Saint-Vincent.

(6) Ces documents sont conservés au Centre des monuments nationaux à Paris (Bibliothèque, Direction architecture, n° 47304 (1 à 4) et 38066 (1 à 4) ; voir *Archives de la Commission des Monuments Historiques (Languedoc-Roussillon)* t. II, 1982, p. 66. Des copies se trouvent au Centre de documentation du Patrimoine, Direction Régionale des Affaires Culturelles à Montpellier. À noter que ce service possède aussi une copie du plan de cette église portant des annotations datées de 1934, ainsi qu'un croquis coté du même plan.

(7) Ces remarques sont portées sur les croquis de la façade nord et du chevet effectués en 1925 (doc. 47304/ 3 et 4 ; voir note 6).

(8) Copie conservée au Centre de documentation du Patrimoine, Direction Régionale des Affaires Culturelles à Montpellier.

(9) Malgré le dépouillement des archives communales de Jonquières-et-Saint-Vincent et des archives de cette communes déposées au département du Gard, je n'ai pas trouvé trace de la décision de ces travaux.

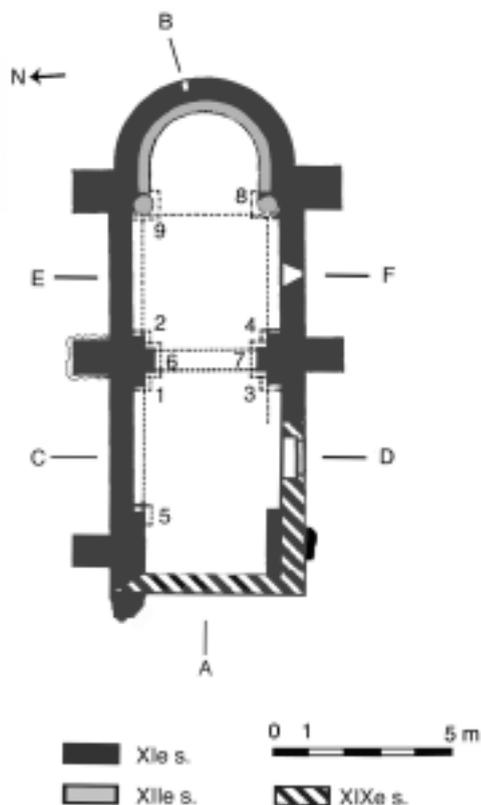


Fig. 4 : Plan de l'église avec emplacement des impostes et autres éléments décoratifs de la nef ; les n° 1 à 5 renvoient à la fig. 25, le n° 6 à la fig. 28, le n°7 aux figures 26, 27, le n° 8 à la fig. 19 et le n° 9 à la fig. 20 (relevé et dessin L. Feraud)

nef comportait trois travées dont la plus occidentale n'est que très partiellement conservée. Les deux travées subsistantes sont d'égales dimensions (4m15 x 3m35) ; elles sont séparées par des dossierets encadrés par des pilastres. Une partie de la façade méridionale et le mur pignon occidental sont des reconstructions du XIX<sup>e</sup> siècle ; à l'angle nord-ouest de l'édifice subsistent les restes du mur gouttereau septentrional de la première travée. Il n'est pas assuré que l'entrée actuelle, qui s'ouvre au sud, corresponde à une porte primitive. Tous les murs gouttereaux ont une épaisseur moyenne de 0m65 et, sur les flancs nord et sud, ils sont contrebutés par de puissants contreforts.

**ORDONNANCE EXTÉRIEURE**

L'église se compose d'un bâtiment rectangulaire correspondant à la nef de trois travées partiellement conservées. Seule la dernière travée orientale conserve sa toiture d'origine à deux pentes formées de grandes dalles calcaires qui se recouvrent partiellement ; l'autre partie est couverte de tuiles-canal suite à la restauration du XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 2, 5). Le corps principal se prolonge à l'est par une abside semi-circulaire dont le toit en demi-cône est recouvert de dalles calcaires.

**Les murs gouttereaux de la nef et la façade occidentale**

Les murs gouttereaux nord et sud sont construits avec un appareil irrégulier de moellons. Ils sont rythmés chacun par trois contreforts, mais au sud, le plus

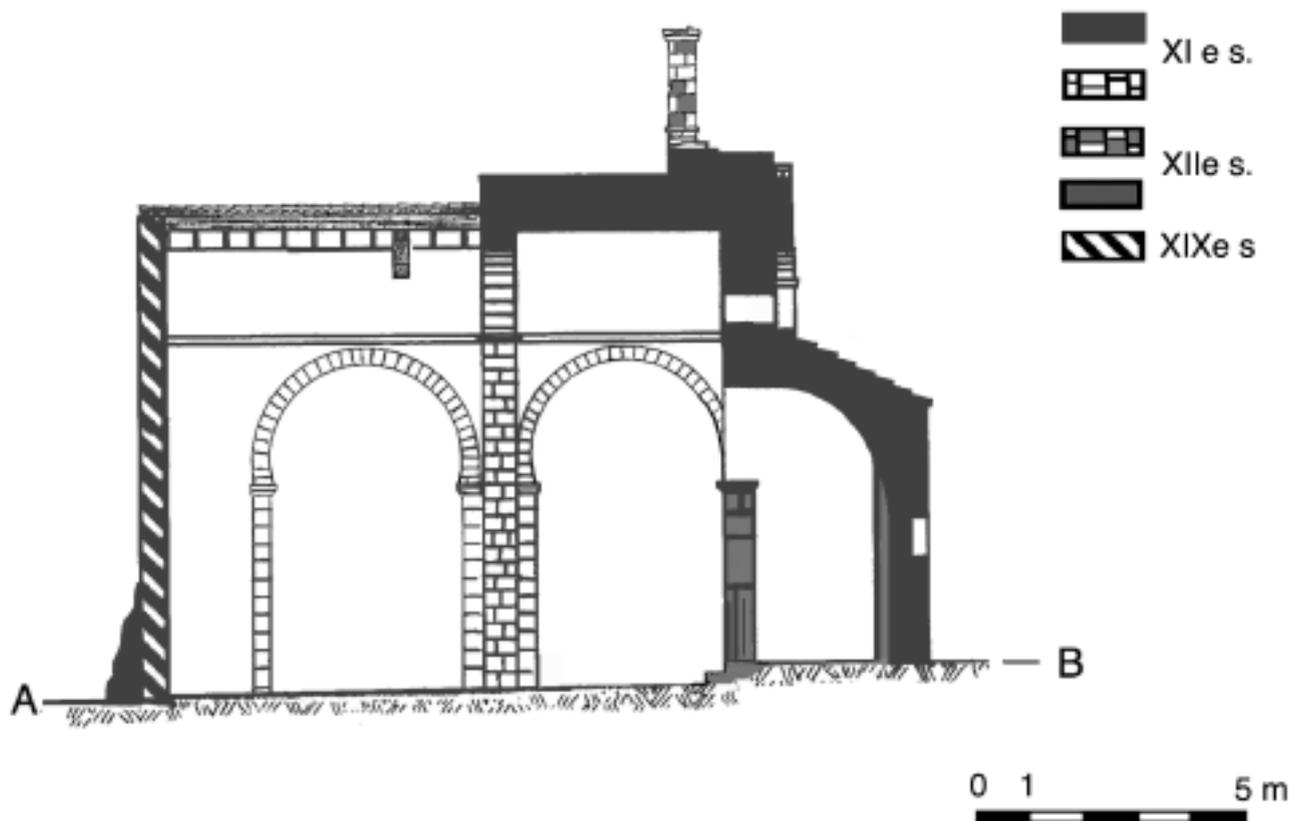


Fig. 5 : Coupe est-ouest de l'église : vue vers le nord (relevé et dessin L. Feraud)

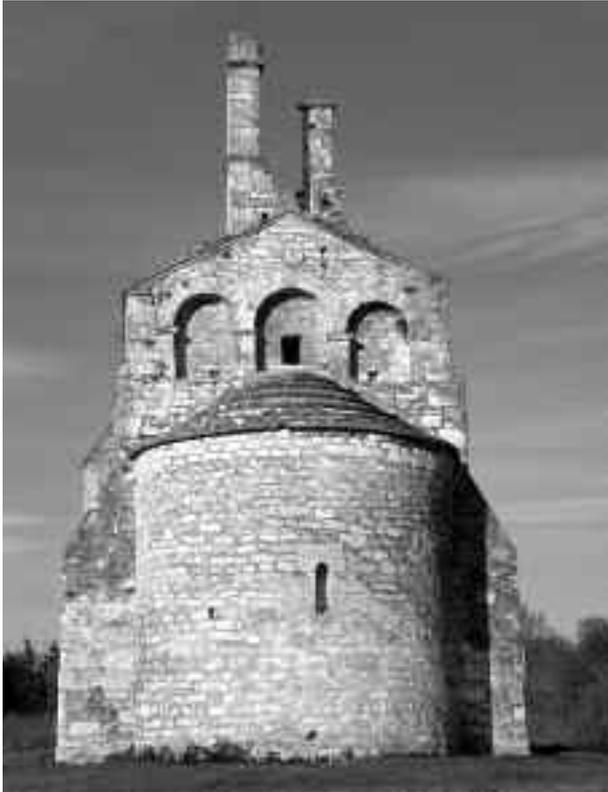


Fig. 6 : Vue générale du chevet prise de l'est (cliché de l'auteur)

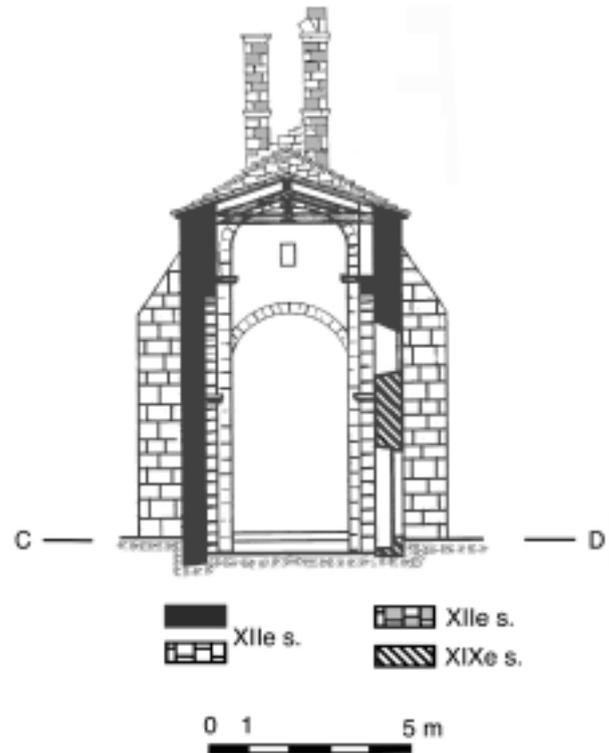


Fig. 8 : Coupe nord-sud de l'église à travers la deuxième travée : vue vers l'est (relevé et dessin L. Feraud)



Fig. 7 : Façade nord (cliché de l'auteur)

occidental est réduit à l'état de vestiges (fig. 4) ; construits en pierres de taille de calcaire tendre, ils tranchent avec l'appareil irrégulier des murs (fig. 2, 6, 7). De ces structures aux sommets talutés (fig. 8), seuls les contreforts orientaux présentent une retraite intermédiaire coiffée d'un deuxième talus (fig. 6, 7, 9).

L'entrée actuelle se place dans la partie occidentale du flanc sud qui a été restauré au XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 2, 4,

8). Cette ouverture, surmontée d'une croix de Malte qui aurait été découverte dans l'ancien cimetière voisin (Castelneau 1879, p. 3), est encadrée par deux jambages reliés par un linteau monolithe sur lequel est gravée une date : 1818 qui doit indiquer l'époque des travaux de réfection du curé Chauvin. À mi-hauteur de la façade, dans la partie épargnée par les destructions, sont percées deux étroites ouvertures (fig. 2) aux linteaux monolithes cintrés dont l'un est orné de faux claveaux gravés.

Le mur gouttereau nord, bien conservé, est ponctué de nombreux trous de boulins (fig. 7). Entre les deux contreforts qui précèdent l'abside se place une ouverture murée ; basse et étroite (hauteur : 1 m, largeur : 0m60), elle est encadrée par deux piédroits, un seuil et un linteau, le tout surmonté d'un arc en mitre. À cause de ses dimensions réduites, qui en font plus un simulacre de porte qu'un passage véritable, on peut s'interroger sur la signification de cet aménagement. Le contrefort médian s'appuie sur un puissant massif de maçonnerie non parenté qui pourrait appartenir à un bâtiment plus ancien (fig. 7).

Le mur pignon occidental (fig. 3) a été entièrement rétabli au XIX<sup>e</sup> siècle après l'effondrement de ce secteur de l'église où pouvait se placer l'entrée primitive. À l'angle nord-ouest subsiste un arrachement du mur gouttereau nord (fig. 4, 5, 10) (10). Seule une fouille

(10) Sur un croquis de la façade nord effectué en 1925 (voir note 6), l'architecte, chargé du dossier de classement, a figuré, à l'emplacement de cet arrachement, un contrefort à double talus conservé sur une hauteur de plusieurs mètres. Rien - ni l'état de cette partie du bâtiment, ni les caractéristiques de ces restes de maçonnerie qui ne peuvent être les vestiges d'un contrefort- ne justifie la présence d'un tel élément. On notera également que ce même relevé sommaire représente les trois contreforts munis de deux talus alors que seul le plus oriental présente une telle disposition ; cette erreur peut s'expliquer par la présence d'une abondante végétation qui, recouvrant alors la partie haute de la façade nord, empêchait une bonne observation.

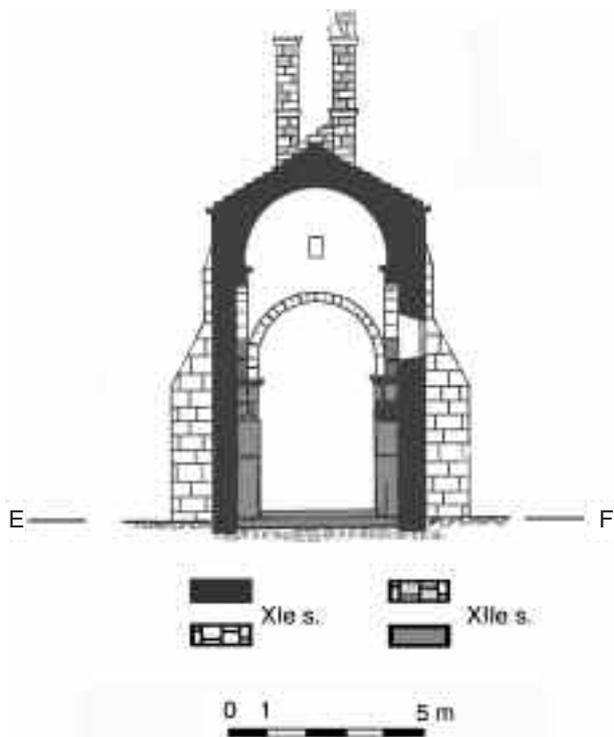


Fig. 9 : Coupe nord-sud de l'église à travers la troisième travée : vue vers l'est (relevé et dessin L. Feraud)



Fig. 11 : Fenêtre du chevet (cliché de l'auteur)



Fig. 10 : Angle nord-ouest de la façade occidentale : vestiges du mur latéral nord de la première travée (cliché de l'auteur)



Fig. 12 : Mur pignon oriental : arcatures aveugles et clocheton (cliché de l'auteur)



Fig. 13 : Mur pignon oriental : corniche du fronton (cliché de l'auteur)

permettrait de connaître le plan de cette partie détruite de l'édifice, qui correspond manifestement à la première travée occidentale dont il reste des vestiges à l'intérieur de l'église.

### Le chevet

À l'est, le chevet est constitué par une abside semi-circulaire (fig. 1b, 2, 4, 5, 6) ; sa couverture en demi-cône, légèrement débordante sur le mur, est composée d'épaisses dalles calcaires imbriquées. La partie sommitale du mur absidal présente une nette reprise formée par trois assises régulières de moellons assez bien calibrés (fig. 6) ; parmi ces derniers, s'insère en remploi un fragment de corniche denticulée. Une ouverture en meurtrière, légèrement désaxée et maintenant partiellement obturée, s'ouvre dans le mur de l'abside (fig. 6, 4) ; ses jambages sont constitués de gros blocs de molasse bien ajustés et son linteau monolithe en arcade porte de faux claveaux gravés (fig. 11). Une ligne horizontale de trous de boulins alignés sur la partie basse de la fenêtre ceinture le mur du chevet.

Le mur pignon de la travée orientale de la nef, qui s'élève plus haut que l'abside, présente une arcature aveugle soigneusement appareillée formée de trois arcades en plein-cintre (fig. 12). Leurs retombées s'amortissent, par l'intermédiaire d'impostes moulurées, sur deux pilastres centraux et sur des piédroits latéraux, et une petite ouverture a été pratiquée dans l'arcade centrale. Au-dessus de ces arcs, le pignon à double pente est souligné par une large corniche moulurée (fig. 13) ; elle s'appuie sur de courtes amorces latérales et horizontales de même profil qui se poursuivent au sommet des murs gouttereaux et qui marquent le bas des rampants de la toiture. L'ensemble dessine comme un fronton triangulaire qui laisse voir les dalles du toit (fig. 12). Cette disposition pourrait indiquer un abaissement du mur pignon lors de la mise en place de la corniche à une époque postérieure à l'édification de l'église. Le chevet est surmonté d'un clocheton de plan carré planté au-dessus du mur triomphal, à la limite de la troisième travée et du chœur (fig. 1b, 2, 5, 6, 8, 12) ; en grande

partie détruit, il n'en subsiste que les restes d'un mur d'appui et deux piédroits couronnés de petites impostes et d'amorces d'arcs (fig. 8, 12, 13).

## ORDONNANCE INTÉRIEURE

### La nef

La nef, unique, de trois travées (fig. 4, 5) a beaucoup souffert des destructions dans sa partie occidentale. De la première travée à l'ouest ne subsistent qu'une petite portion du mur nord et la base du mur sud ; la deuxième conserve la totalité du mur septentrional et une partie du mur gouttereau sud largement reconstruit en 1818-1819 (fig. 4) ; les restes de ces deux travées sont protégés par un toit de tuiles supporté par une charpente apparente (fig. 5, 8, 14). La troisième travée, d'une hauteur sous voûte de 8m70, est intégralement conservée ; elle est couverte par une voûte en berceau en plein-cintre qui s'appuie sur les murs gouttereaux couronnés d'un bandeau plat et saillant (fig. 14). Cette voûte, aujourd'hui légèrement affaissée dans sa partie occidentale, est soutenue par un arc doubleau séparant les deux travées encore existantes (fig. 5, 14). La forme surbaissée de cet arc doit être la conséquence des désordres subis par la voûte et de sa reprise suite aux vicissitudes du monument. Ce doubleau prend appui, de part et d'autre de la nef, sur de grandes impostes moulurées (fig. 5, 14, 15) qui couronnent des dossierets (fig. 4, 8).

Chaque côté de la deuxième et troisième travées comporte une arcade latérale en plein-cintre outrepassé qui sous-tend les murs (fig. 5, 16), l'arcade méridionale de la deuxième travée n'étant que partiellement conservée. Les retombées de ces arcs se font sur des impostes dont les moulures s'ornent de torsades, de billettes et de motifs géométriques gravés. Au centre de la nef, ces impostes surmontent des pilastres accolés aux dossierets (fig. 5, 8, 15).

Tous les murs sont recouverts d'un enduit de ciment moderne. Seul est visible l'appareil en pierres de taille de calcaire blanc des arcs, des pilastres et des dossierets.

De nos jours, l'intérieur de l'église est éclairé par trois ouvertures : deux sont percées dans la façade méridionale - une par travée conservée - et présentent un



Fig. 14 : La nef : voûte de la troisième travée, arc doubleau, impostes et dossierets (cliché de l'auteur)



Fig. 15 : Côté sud de la nef : arcs outrepassés, piliers, dosserets et impostes (cliché de l'auteur)

large ébrasement vers l'intérieur (fig. 4, 16), la troisième, visible au-dessus de l'arc triomphal, correspond à la petite fenêtre extérieure placée dans l'arcade centrale du chevet (fig. 1b, 6).

Le sol de la nef est constitué d'un dallage irrégulier remployant par endroits des pierres tombales d'époques diverses qui proviendraient de l'ancien cimetière voisin (Castelneau 1879, p. 4).

### Le chœur

Le chœur, surélevé par deux marches, est formé d'une abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four, elle-même séparée de la nef par un arc triomphal en plein-cintre légèrement outrepassé (fig. 9, 17, 18). Cet arc, ainsi que les arcades latérales de la troisième travée, sont soutenus par deux bornes milliaires cylindriques de l'empereur Claude (41 ap. J.-C.) (11) réemployées comme colonnes de part et d'autre de l'entrée du chœur (fig. 17). Curieusement, les inscriptions latines proclamant les titres de cet empereur païen font face à la nef, bien visibles des fidèles (12) : l'aspect décoratif de ces textes a dû primer sur leur signification incompréhensible pour les ouailles.

(11) CIL, XII, 5589 & 5590 ; Bessac 1987, p. 80 ; Provost *et al.*, 1999, p. 394.

(12) Le badigeon de chaux qui les recouvrait encore en 1934 n'empêchait pas la lecture de ces inscriptions déchiffrées depuis longtemps, comme le montrent différents témoignages anciens ; par exemple Castelneau 1879, p. 4, qui donne les textes antiques que l'« on peut lire à travers une couche de chaux blanche » et qui, écrit-il, avaient été lus, en 1807, par M. Forton et le docteur Blaud de Beaucaire.

(13) La plante figurée ici ressemble à un artichaut (*Cynara Scolymus*, Linné). Il pourrait s'agir aussi d'une variété de chardon sauvage (*Cynara Cardunculus*), végétal de la même famille que l'artichaut (renseignements de Mme Adeline Tardieu du Musée d'histoire naturelle de Nîmes).



Fig. 16 : Arc latéral sud de la troisième travée et arc triomphal (cliché de l'auteur)

Sur la colonne de droite se place un chapiteau de fin calcaire blanc (fig. 19). Surmonté d'un dé maçonné à l'aide de blocs assez réguliers, il rappelle dans une forme archaïsante un chapiteau corinthien ; sa corbeille, soulignée d'un double astragale, s'orne de larges feuilles d'acanthe très schématiques qui n'évoquent que de très loin les modèles antiques. Le raccord entre la borne milliaire et le chapiteau est formé par une plaque de calcaire épaisse de 0m16 ; elle est taillée de façon à faire coïncider, d'un côté, leurs circonférences, tandis que de l'autre, un bloc de calcaire plus grossier, creusé de deux rainures s'efforçant de rappeler le décor de feuillage, est inséré entre le mur et le chapiteau pour compléter médiocrement sa corbeille (fig. 19).

La colonne de gauche est, elle aussi, complétée à son sommet par un disque de calcaire épais de 0m15, le tout surhaussé par plusieurs blocs de calcaire irréguliers (fig. 9, 17, 18). Un de ces blocs a une arête chanfreinée en un large triangle au profil concave, suggérant ainsi l'évasement d'un chapiteau ; il porte sur une face une rosace gravée, semblable à celle qui figure sur une imposte de la nef, et sur l'autre un végétal - chardon ou artichaut (13) - sculpté en léger relief (fig. 20).

Sur la partie maçonnée de chaque colonne se place un tailloir mouluré qui n'est pas très bien positionné et sur lequel s'appuient les retombées de l'arc triomphal et des arcs latéraux de la troisième travée. L'intrados des claveaux inférieurs des arcs latéraux a été entaillé pour venir affleurer l'extrados de l'arc triomphal et donner l'impression que chaque tailloir ne reçoit qu'une seule retombée (fig. 9, 18). Chaque base de l'arc triomphal porte une encoche qui devait recevoir l'extrémité d'un tref (poutre de gloire) reliant les retombées de l'arc.

L'assemblage hétéroclite et rudimentaire adopté pour la surélévation des bornes milliaires et la réception des retombées des arcs tranche curieusement avec l'aspect bien soigné de l'architecture de la nef.



Fig. 17 : Vue générale du chœur : arc triomphal et bornes milliaires en remploi (cliché de l'auteur)



Fig. 18 : Arc triomphal et intrados entaillés des arcades latérales (cliché de l'auteur)

Le maître-autel de style néo-classique a dû être mis en place au moment de la restauration de l'édifice au XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 17).

#### Autres éléments

Trois fragments de corniches denticulées sont conservés dans la nef et un quatrième élément de même type est placé en remploi dans le mur du chevet. Ce sont



Fig. 19 : Chapiteau de l'arc triomphal côté sud (cliché de l'auteur)



Fig. 20 : Support nord de l'arc triomphal : bloc sculpté d'un végétal (cliché de l'auteur)

des tablettes de calcaire dont trois d'entre elles ont leurs côtés denticulés arrondis, la quatrième étant rectiligne ; les trois fragments déposés dans la nef portent des décorations parallèles aux denticules : deux s'ornent d'un bandeau orné de motifs géométriques gravés et sculptés (triangles dans des demi-cercles, rectangles avec diagonales...) (fig. 21, n° 1 et 2) alors que le troisième porte deux sillons bien marqués (fig. 21, n° 3).

## TECHNIQUES DE CONSTRUCTION, COMPARAISONS ET ESSAI DE DATATION

### Un édifice aux caractéristiques contrastées

La présence dans l'église Saint-Laurent d'évidents « archaïsmes » qui contrastent avec des caractères « bien soignés » ou plus « évolués » a été soulignée depuis longtemps (Buholzer 1962, Clément 1993).

Les murs gouttereaux, épais de 0m60 à 0m70, sont construits selon une technique caractéristique des

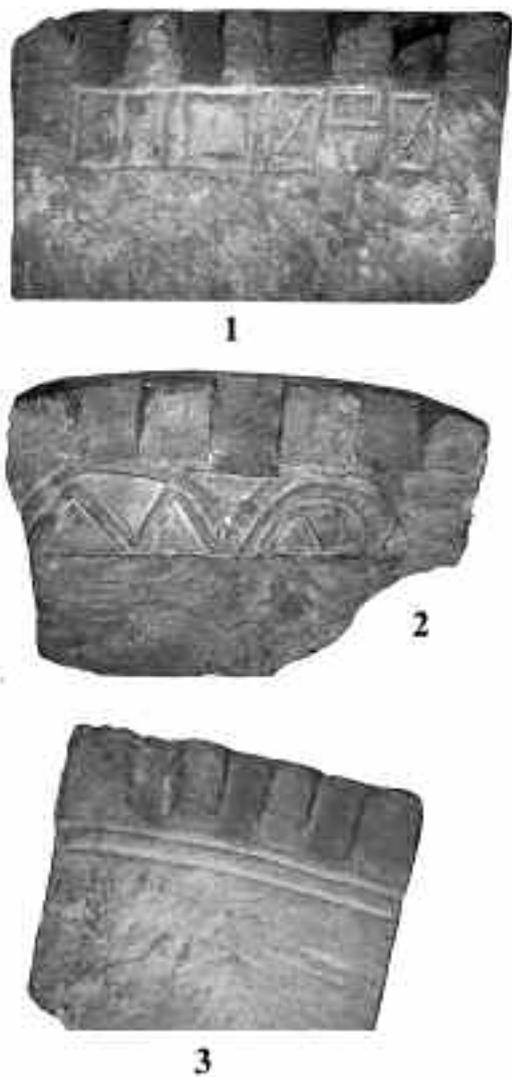


Fig. 21 : 1, 2 et 3 : éléments de corniches denticulées (cliché de l'auteur)

périodes anciennes du roman régional : sur une base en *opus spicatum*, haute de 3m50, s'élève un petit appareil de moellons inégaux disposés en assises plus ou moins régulières, le tout lié par un mortier de chaux et de sable à gros éléments (fig. 7, 22). On retrouve ce procédé dans bon nombre d'églises régionales (Saint-Nicolas de Lagnes, Saint-Laurent-des-Arbres, Saint-Victor-de-Castel à Bagnols-sur-Cèze, Saint-Jean-de-Rousigue à Laudun...) (14).

À l'extérieur, le mur absidal est monté, sur toute sa hauteur, à l'aide de moellons irréguliers, parfois



Fig. 22 : Mur gouttereau nord : *opus spicatum*, petit appareil et trous de boulins (cliché de l'auteur)

sommairement équarris, noyés dans un mortier à joints épais et débordants (fig. 6).

Dans les chaînages d'angles des contreforts, on remarque, parmi de nombreux remaniements, l'emploi de pierres de taille d'un module (sur 10 relevés, hauteur d'assise : 0m34/0m40 ; largeur 0m44/0m63) (fig. 23) caractéristique, notamment par sa faible épaisseur (0m14/0m19), d'un appareil utilisé au XI<sup>e</sup> siècle. On retrouve ce type d'appareil en Vaucluse, dans le Gard ou encore dans les Alpes de Haute-Provence (monastère de Vaugines, Saint-Nicolas de Lagnes, Saint-Pierre de Robion, Saint-Victor-de-Castel à Bagnols-sur-Cèze, Saint-Jean-Baptiste à Mallefougasse...) (15).

Les deux fenêtres de la façade méridionale (fig. 2) et celle du chevet (fig. 6) sont typiques des édifices romans du XI<sup>e</sup> siècle : très étroites, leurs jambages sont formés d'un assemblage de blocs (16) et leurs linteaux monolithes, échancrés en arcades, sont ornés de faux claveaux gravés (fig. 11, 24) comme ceux, en Provence occidentale, de Saint-Denis de Rochegude, de Sainte-Madeleine à Bédoin et, dans le Gard, de Saint-Martin-de-Ferrières à Remoulins ou de l'église paroissiale de Théziers (17).

Les arcs outrepassés sont également des marqueurs significatifs du XI<sup>e</sup> siècle (fig. 5, 15) ; ils sont bien représentés, en plan ou en élévation, en Provence (Saint-Denis de Rochegude, Saints-Pierre-et-Paul à Sarrisans, monastère de Vaugines, Sainte-Madeleine à Bédoin, Saint-Donat-le-Bas à Montfort, Saint-Pierre de Montmajour, Saint-Jean-Baptiste à Mallefougasse...), en Languedoc occidental (Saint-Aubin à Fitou, Saint-Nazaire à Roujan, église paroissiale de Saint-Martin-des-

(14) Sur *Lagnes* : Barruol 1977, p. 82. Sur *Saint-Laurent-des-Arbres* : Saint-Jean *et al.*, 1975, p. 45. Sur *Bagnols-sur-Cèze* : Labande 1902, p. 4-10. Sur *Laudun* : *ibidem*, p. 91-97. Sur *Mallefougasse* : Barruol 1977, p. 82-83.

(15) Sur *Vaugines, Lagnes, Robion* et *Mallefougasse* : Barruol 1988, p. 332. Sur *Bagnols-sur-Cèze* : Labande 1902, p. 4-10.

(16) Chaque piédroit de la fenêtre orientale de la façade sud est constitué, dans sa partie inférieure, par une plaque de concrétions calcaires ; épaisseur de 0m10 à 0m15, elle est disposée selon le sens naturel de la stratification (lamines verticales). Ces formations proviendraient-elles, à l'exemple de bon nombre d'églises de la région, du canal de l'aqueduc antique de Nîmes ? Saint-Laurent serait, à ce jour, l'église, la plus éloignée de la conduite ayant utilisé ce type de matériau (Fabre *et al.*, 1991). Ces éléments pourraient aussi provenir d'un autre aqueduc : celui des Costières près de Bellegarde (Fiches *et al.*, 1987).

(17) Pour *Rochegude* : Barruol 1996, p. 227. Pour *Bédoin* : Barruol 1977, p. 76. Pour *Remoulins* : Reinaud 1982, t. 4 pl. XCIX. Pour *Théziers* : *ibidem*, pl. CXC, 2.

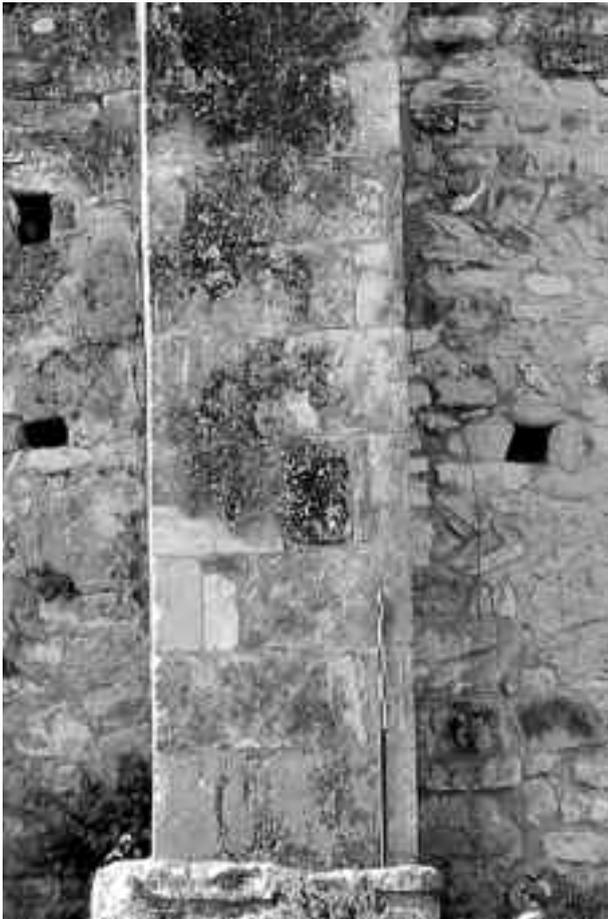


Fig. 23 : Mur gouttereau nord : chaînage du contrefort médian (cliché de l'auteur)



Fig. 24 : Fenêtre de la façade méridionale (cliché de l'auteur)

Puits...) (18), mais très peu présents en Languedoc oriental où l'on n'en recense, semble-t-il, que dans la chapelle Saint-Pierre-de-Campublic à Beaucaire (Gard) (Michelozzi 2005). Cette quasi-absence est peut-être la conséquence de la transformation de nombreuses églises après le XI<sup>e</sup> siècle.

Les trois arcades du mur pignon oriental n'ayant aucun lien structurel avec l'intérieur à nef unique peuvent être considérées comme plus décoratives que fonctionnelles (fig. 6, 12) ; elles conservent de discrets décors gravés de type archaïque : lignes gravées sur des impostes chanfreinées, triangles imbriqués surmontant la petite baie centrale et cercle barré sur la clé de l'arc médian. Mais, c'est dans la nef que le programme ornemental de facture ancienne s'exprime pleinement sur les impostes qui reçoivent les arcs latéraux de décharge ; leurs moulurations (filets, cavets, quart de ronds et petits bandeaux) s'ornent de décors gravés

(dents-de-loup, rosaces, huit couché), de billettes et de petites torsades (fig. 25, 1 à 5). Tous ces décors et leurs supports appartiennent au XI<sup>e</sup> siècle à l'exemple de bon nombre d'églises du Gard rhodanien (Saint-Saturnin et Saint-Jean-de-Rozilhan à Gaujac, Sainte-Agathe à Sabran, Saint-Thyrse-de-Maransan à Bagnols-sur-Cèze, Saint-Martin-de-Jussan à Tresques, Saint-Pierre de Vénéjan, église paroissiale de Goudargues, et plus particulièrement Saint-Martin-de-Ferrières à Remoulins...) (19), et de Provence (Sainte-Madeleine à Bédoin, Saint-Thomas de Mollèges, Saint-Denis de Rochegeude, Saint-Donat-le-Bas à Montfort...) (20).

Il subsiste aussi d'autres éléments de décors rustiques : un chapiteau pseudo-corinthien (fig. 19) en emploi dans le chœur – sa provenance est inconnue – et trois morceaux de corniches à denticules (fig. 21). À l'origine, ces dernières devaient couronner les murs gouttereaux et le chevet ; c'est ce que suggèrent leurs

(18) Sur *Rochegeude* : Barruol 1996, p. 224. Sur *Sarrians* : Barruol 1977, p. 87-88. Sur *Montfort* : *ibidem*, p. 31-43. Sur *Mallefougasse* : *ibidem*, p. 82-83. Sur *Bédoin* : *ibidem*, p. 73-79. Sur *Saint-Pierre de Montmajour* : Rouquette 1974, p. 366. Sur *Vaugines* : Barruol 1988, p. 326. Sur *Fitou* : Saint-Jean et al., 1975, p. 31. Sur *Roujan* : *ibidem*, p. 40-41. Sur *Saint-Martin-des-Puits* : *ibidem*, p. 46.

(19) Sur *Gaujac*, Labande 1902, p. 53-55 et 55-58. Sur *Sabran* : *ibidem*, p. 111-114. Sur *Bagnols-sur-Cèze* : *ibidem*, p. 17-27. Sur *Tresques* : *ibidem*, 164-169. Sur *Vénéjan* : *ibidem*, p. 179-182. Sur *Goudargues* : *ibidem*, p. 76-80. Sur *Remoulins* : Reinaud 1982, catalogue pl. CI. 1 et pl. CII. 1 et 2.

(20) Sur *Rochegeude* : Barruol 1996, p. 226. Sur *Mollèges* : Reinaud 1982, catalogue pl. CXLV, 1 et 2. Sur *Bédoin* : Barruol 1977, p. 73-79. Sur *Bédoin* : *ibidem*, p. 31-43.



**1**



**2**



**3**



**4**



**4**



**5**

Fig. 25 : Impostes de la nef : les numéros renvoient à la fig. 4 (cliché de l'auteur)



Fig. 26 : Imposte à tore spiralé du dossier sud de la nef  
(voir n°7 fig. 4) (cliché de l'auteur)

formes arrondies et rectilignes. Un quatrième élément de corniche denticulée placé à l'envers au sommet du mur absidal est un autre témoin de cet état antérieur. Ce dernier fragment est semblable (Dainville 1940, p. 236) à celui de l'église de Sussargues (Hérault). De facture très archaïque, ces restes sont un bon indice d'ancienneté et paraissent indiquer que parmi les corniches de type antique, seules les corniches denticulées ont été utilisées avant la période romane classique (Lassalle 1970, p. 53) ; celles de Saint-Laurent seraient ainsi « *des témoins importants, les ancêtres des corniches à denticules de plusieurs églises provençales : Sainte-Croix de Montmajour, Saint-Trophime d'Arles...* » (21) édifiées au XII<sup>e</sup> siècle.

À toutes ces caractéristiques anciennes, que l'on pourrait attribuer aux premières décennies du XI<sup>e</sup> siècle, s'ajoutent des signes qui semblent marquer une plus grande maturité : moyen appareil bien soigné des piliers et des arcs (fig. 14, 15, 16, 18), larges ébrasements internes des fenêtres (fig. 4, 16), profils des petites impostes (fig. 25) – celles-là même qui portent des décors archaïsants – et surtout modénature des grands supports qui surmontent les dossierets de la nef (fig. 14) ; celui du côté sud porte une étonnante imposte : avec un pseudo-tailloir convexe et mouluré et un gros tore aux extrémités pourvues de volutes, elle évoque, par les profils de ses petits côtés, un demi-chapiteau ionique « aplati » (fig. 26, 27). L'auteur de ce support y pensait-il lors de sa réalisation ? Aurait-il vu un modèle antique dont il aurait, pour l'adapter à sa fonction architecturale, imité le dessin en allongeant ce qui est dans un chapiteau ionique un balustre latéral pour en faire un tore aux extrémités spiralées ? (22). L'imposte qui lui fait face



Fig. 27 : Imposte à tore spiralé du dossier sud de la nef  
(voir n°7 fig. 4) (cliché de l'auteur)

s'orne, quant à elle, d'une superbe torsade (fig. 28) semblable à celles que l'on peut voir sur des supports dans les églises gardoises Saint-Martin-de-Saduran à Bagnols-sur-Cèze (Labande 1902, pl. II) et Saint-Martin-de-Ferrières à Remoulins (Reinaud 1982, pl. CI).

### Un ensemble architectural homogène

Les anachronismes que semble produire l'association de caractéristiques anciennes avec celles de périodes plus récentes conduisirent à proposer deux grandes phases de construction pour l'église Saint-Laurent : à un édifice charpenté, avec murs gouttereaux en « arêtes de poisson », du tout début du XI<sup>e</sup> siècle, aurait succédé, à la fin du même siècle, l'église actuelle (23). Cette hypothèse d'édification en deux temps, qui ne tient pas compte du contexte architectural, n'est pas confirmée, nous allons le voir, par une analyse détaillée du bâtiment.

En effet, à l'intérieur du monument, l'examen de la nef – malgré un enduit de ciment moderne qui gêne les observations (seuls des sondages dans cet épiderme pourraient apporter des précisions sur la structure des murs) – montre un ensemble architectural d'une grande homogénéité dans sa conception et sa réalisation.

Mais c'est à l'extérieur que des investigations menées sur les maçonneries du mur gouttereau nord – le mieux

(21) Renseignement de M. Victor Lassalle.

(22) À l'abbaye de Ligugé (Vienne), dans une architecture du XI<sup>e</sup> siècle, on peut voir un chapiteau ionique antique réemployé dans une imposte de façon à montrer de face le balustre latéral (voir *L'abbaye de Ligugé* -texte anonyme sans date- Paris, Nouvelles Editions latines) ; dans la tour porche de Saint-Pierre de Mozac (Puy-de- Dôme) plusieurs impostes (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.) présentent, sur leurs plus grands côtés, des tores aux extrémités munies de volutes (Cabrer-Ravel 2003, fig. 2 et 5).

(23) Reinaud 1982, t.1, p. 20-21 et t. 2, p. 209 et Clément 1993, p. 80-81.



Fig. 28 : Imposte à torsade du dosseret nord de la nef  
(voir n°6 fig. 4) (cliché de l'auteur)

conservé – et de ses contreforts corroborent la grande unité de l'édifice. Cette façade nord est ponctuée de nombreux trous de boulins (fig. 7) ; ils sont les témoins d'échafaudages encastrés (24) mis en place au cours de la construction. Leur répartition se fait dans deux unités de développement (espaces compris entre les contreforts) de 4m50 et 3m50 de long sur 7m,50 de haut. Ils définissent plusieurs niveaux horizontaux d'un système de soutien de platelages : six à l'est et trois à l'ouest. Le nombre de trous d'encastrement sur les horizontales se fait selon une fréquence (deux et trois, exceptionnellement quatre) que l'on retrouve dans d'autres églises médiévales pour des unités de développement identiques, les deux trous de boulins extrêmes étant placés à 0m20/0m60 des contreforts (Baud et al., 1996, p. 62). Les distances (entraxes) séparant, sur une même ligne, deux boulins consécutifs se répartissent entre 0m75 et 2m20. On remarque que dans le cas de lignes de trois trous, le trou de boulin intermédiaire n'est presque jamais (quatre sur cinq) au centre de la distance séparant les deux boulins extrêmes, constante qui est donnée comme caractéristique de l'échafaudage roman (Baud et al., 1996, p. 62). Depuis le bas vers le haut, les écarts entre les différents niveaux de platelages sont assez réguliers sur la partie est (successivement 0m80, 0m85, 0m80, 0m90 et 0m75), alors qu'ils atteignent 1m90 et 0m85 sur la partie ouest, toutes caractéristiques que l'on observe sur d'autres édifices romans (Baud et al., 1996, p. 112) ; mis à part un niveau de circulation séparé par un espace approchant 2m, tous les autres intervalles sont compris entre 0m75 et 0m90, ce qui permet au maçon de travailler aisément. On notera enfin, sur la totalité de la longueur de cette façade, que le premier niveau de platelage se place à 2m20 du sol, ce qui suppose l'emploi de tréteaux pour commencer les travaux (Baud et al., 1996, p. 114) (on remarquera que ce même niveau de circulation se poursuit sur le mur du chevet).

L'organisation des trous de boulins dans deux unités de développement et leur répartition, assez régulière, le



Fig. 29 : Mur gouttereau nord : blocs de chaînage du contrefort occidental et trous de boulins maçonnés et façonnés (cliché de l'auteur)

long et à proximité des contreforts (fig. 7, 23) montrent que ces derniers n'ont pas été construits séparément du mur gouttereau. Ceci est confirmé par les pierres de taille qui, en de nombreux endroits, chaînent les contreforts en moyen appareil en s'insérant dans le mur de moellons (fig. 29). Enfin, si la plupart des trous de boulins sont maçonnés et recouverts d'une pierre formant linteau (25), la proximité de plusieurs d'entre eux avec des blocs de chaînage des contreforts a obligé à les aménager de façon particulière ; ils sont à la fois maçonnés et façonnés : alors que leur piédroit gauche est toujours formé par les moellons du mur gouttereau, le piédroit opposé est constitué par une échancrure taillée dans l'angle inférieur gauche du bloc de chaînage (fig. 30) ou par sa face interne verticale (fig. 29) (26) ; dans ce dernier cas un linteau surmonte l'ensemble (27). Ces agencements singuliers qui combinent les deux appareils, celui du mur et celui du chaînage des contreforts, confirment définitivement que ces encastresments de poutres d'échafaudages ont été réalisés lors du montage simultané du mur gouttereau en

(24) Les quelques lignes qui suivent ne prétendent pas être une reconstitution des échafaudages mis en œuvre sur cette façade ; il faudrait pour cela une étude particulière. Sur les échafaudages médiévaux, on consultera Baud *et al.*, 1996.

(25) Sur la typologie des trous de boulins : Baud *et al.*, 1996, p. 47-52.

(26) Sur l'aménagement de trous de boulins dans un appareil mixte : Baud *et al.*, 1996, p. 53-56.

(27) On peut voir un semblable aménagement près d'un contrefort dans la chapelle Saint-Eugénie à Montbrison (Baud *et al.*, 1996, p. 105, fig.77).



Fig. 30 : Mur gouttereau nord : trou de boulin aménagé à la fois dans les moellons du mur et dans un bloc de chaînage du contrefort médian (cliché de l'auteur)

moellons et des contreforts en pierres de taille. Cette conclusion peut être étendue à l'élévation de l'abside par la présence d'un trou de boulin aménagé de semblable façon dans l'angle formé par le mur absidal et le contrefort oriental nord.

L'association d'un appareil de moellons à un appareil de pierres de taille est fréquente dans des édifices provençaux et languedociens du XI<sup>e</sup> siècle ; on le constate à Crupies, à Sarriens, à Vaugines, à Rochegude, à Venasque, à Saint-Etienne-du-Grès, à Orgon, à Mollèges, à Pujaut, à Saint-Victor-Lacoste, à Saint-Laurent-des-Arbres, à Saint-Etienne-des-Sorts, à Saint-Victor-de-Castel à Bagnols-sur-Cèze (28) où de gros blocs chaînent les angles, tandis qu'à Saint-Martin-de-Ferrières à Remoulins, à Saints-Cyr et Julitte à Lançon et à Notre-Dame-de-Caseneuve à Goudargues, le moyen appareil a été utilisé pour les contreforts (29). Enfin, la mise en place de ces renforts – stabilisateurs de voûtements – en même temps que les murs gouttereaux, implique la construction concomitante de la structure interne (arcs de décharges latéraux, dossierets, impostes, arcs doubleaux et arc triomphal) afin de pouvoir jeter ensuite la voûte sur la nef.

On a donc de nombreux indices pour proposer une seule grande phase de construction pour l'église Saint-Laurent avec des ajouts et des embellissements ultérieurs.



Fig. 31 : Vestiges du clocheton (cliché de l'auteur)

### Une église du premier âge roman

Reste à définir une date pour l'édification du monument : plan, ordonnancement interne et externe, ornementation, matériaux de construction et leur mise en œuvre sont ceux que l'on retrouve dans bon nombre d'édifices du XI<sup>e</sup> siècle – les comparaisons en attestent – en Languedoc rhodanien et en Provence occidentale. De plus, la réunion – dans un contexte d'une grande unité architecturale – d'archaïsmes qui ne sont pas obligatoirement une preuve d'une très grande ancienneté et d'éléments plus évolués, prémices d'un plus grand classicisme qui se développera pleinement au XII<sup>e</sup> siècle en s'inspirant de modèles antiques régionaux, incline à dater cette église de la deuxième moitié sinon du troisième quart du XI<sup>e</sup> siècle. La communauté bénédictine de l'abbaye Saint-Roman-de-l'Aiguille toute proche, à laquelle était uni Saint-Laurent avant 1102 (30), n'est peut-être pas étrangère à sa construction. Sa fondation est peut-être à rattacher à l'élan de construction qui toucha, sous l'influence des importantes abbayes bénédictines régionales (Barruol 1977 p. 18-20), la Provence et le Languedoc rhodanien au milieu du XI<sup>e</sup> siècle.

### Un édifice remanié au XII<sup>e</sup> siècle

L'extérieur de l'église montre des aménagements (clocheton, corniche des murs gouttereaux et du fronton oriental) qui correspondent à une période de mise « au goût du jour » que l'on peut situer au XII<sup>e</sup> siècle à

(28) Sur *Vaugines* : Barruol 1988, p. 332, fig. 9. Sur *Rochegude* : Barruol 1996, p. 226. Sur *Saints-Pierre et Paul à Sarriens* : Barruol 1977, p. 87-88. Sur *Notre-Dame à Venasque* : *ibidem*, p. 91-92. Sur *Notre-Dame-du-Château à Saint-Etienne-du-Grès* : Rouquette 1974, p. 51. Sur *Sainte-Catherine à Crupies* : *ibidem*, p. 39-40. Sur *Saint-Véran à Orgon* : Barruol *et al.* 1978, p. 26, pl. 12. Sur *Saint-Thomas de Mollèges* : Reinaud 1982, t. 2, p. 311. Sur *Saint-Vérédème à Pujaut* : Clément 1993, p. 92-93. Sur *Notre-Dame-de-Mayran-le-Vieux à Saint-Victor-Lacoste* : *ibidem*, p. 156-157. Sur *Saint-Pierre à Saint-Etienne-des-Sorts* : Labande 1902, p. 140-142. Sur *Saint-Victor-de-Castel à Bagnols-sur-Cèze* : *ibidem*, p. 4-10. Sur *Saint-Laurent-les-Arbres* : Saint-Jean *et al.*, 1975, p. 45.

(29) Pour *Saint-Martin-de-Ferrières* : Reinaud 1982, t. 2, p. 221-222 et catalogue pl. C, 1 et 2. Pour *Saints-Cyr et Julitte* : Barruol *et al.*, 1978, pl. 16 et Rouquette 1974, p. 43. Pour *Goudargues* : Labande 1902, p. 74, pl. VII.

(30) Citée à cette date sur la liste des biens de cette abbaye par la charte de l'archevêque d'Arles, sa fondation doit être antérieure.

l'exemple d'autres églises romanes de la région, et peut-être après son rattachement à l'abbaye de Psalmodi en 1102.

Le clocheton carré, dressé sur le mur triomphal, est construit en moyen appareil de pierres de taille bien ajustées (fig. 2, 6, 13, 31) ; sur les vestiges de son mur d'appui se place un bandeau chanfreiné et les deux piédroits restants supportent, par l'intermédiaire d'impostes peu épaisses au profil en biseau, des amorces d'arcs, ce qui suppose un édicule ajouré de quatre baies cintrées (fig. 9, 31). Ces clochetons sont fréquents dans le Gard (Sainte-Agnès à Saint-Paulet-de-Caisson, Saint-Martin-de-Jonquier à Montfaucon, Saint-Martin-de-Jussan et Saint-Pierre-de-Castres à Tresques...) (31), et en Provence (Saint-Marcellin de Boulbon, Saint-Michel de Frigolet, Sainte-Croix de Montmajour et église de Saint-Trinit...) (32). Cependant, par son allure élancée et son ordonnance, celui de Saint-Laurent, mis à part sa haute souche, est à rapprocher, parmi les clochetons précités, de celui de Sainte-Agnès, de Saint-Martin-de-Jonquier et de Sainte-Croix, ce dernier de la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

C'est probablement à la même époque que le pignon oriental est abaissé et qu'une corniche moulurée de trois bandeaux plats est posée au sommet des murs gouttereaux (33) et sur la double pente du pignon oriental (fig. 13). Sur ce dernier, elle dessine, avec des amorces latérales, un fronton à l'antique (fig. 12, 13) qui s'inspire des monuments romains de la région (34) ; on retrouve une semblable disposition à Sisteron, à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Lassalle 1970, p. 54), mais ce sont les églises Saint-Thyrse-de-Maransan à Bagnols-sur-Cèze, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Pierre de Vénéjan et Saint-Vérédème de Pujaut, toutes quatre dans le Gard (35), qui offrent la plus grande ressemblance avec Saint-Laurent de Jonquières-et-Saint-Vincent. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une « *arête à jour dont il reste encore des traces* » (Domergue 1881, p. 15) aurait surmonté le faîte du toit – rien n'en subsiste aujourd'hui – à l'exemple, peut-être, de celles de Saint-Michel de Frigolet ou de Sainte-Croix de Montmajour, toutes deux du XII<sup>e</sup> siècle (36).

C'est peut-être aussi au XII<sup>e</sup> siècle que le chœur a été profondément remanié par incorporation de deux bornes

milliaires de part et d'autre de son entrée (fig. 9, 17). Ces bornes de l'empereur Claude (37) ont été récupérées sur la voie domitienne qui passe à 1500 m au sud de l'église (38). De tels emplois sont fréquents : entre Beaucaire et Nîmes treize bornes, dont neuf de Claude, ont été retrouvées dans des églises maintenant disparues (Michelozzi 2002, p. 17), et dans celle de Bernis (Gard) un milliaire du même empereur constitue la base d'une colonne de la nef (Saint-Jean *et al.*, 1975, p. 26). À Saint-Laurent, ces bornes sont surélevées (fig. 17, 18), avec plus ou moins de succès, à l'aide d'éléments hétéroclites qui reçoivent les retombées de l'arc triomphal et des arcs latéraux de la nef : le chapiteau archaïsant (fig. 19), avec son médiocre rajout qui complète sa corbeille, est à l'évidence un emploi ; il en est de même de tous les autres blocs disparates et notamment de celui orné d'une rosace et d'un végétal (fig. 20) (39). Il faut ajouter aussi les tailloirs qui sont mal positionnés sur ces maçonneries et conduisent également à conclure à une récupération. De plus, l'intrados des arcades latérales a été entaillé de façon à venir affleurer la base de l'arc triomphal pour simuler une seule retombée (fig. 18). La reconstitution de leurs courbures montre que les retombées initiales ne se font pas exactement dans l'alignement des milliaires ; elles ne pouvaient donc pas se faire sur ces dernières, mais devaient s'amortir sur des piliers disparus (40). Enfin, le mur absidal, beaucoup plus épais (1m20) que les murs gouttereaux (0m65) laisse penser qu'il a été doublé à l'intérieur (fig. 4, 5) ; l'examen de cavités (niche, placard) pratiquées dans son épaisseur et les raccords maladroits avec les milliaires semblent corroborer cette hypothèse. Cette opération a dû concerner également, mais dans une moindre mesure, une petite partie de la voûte en cul-de-four.

À ces importantes modifications, il faut ajouter de très nombreuses reprises anciennes ou récentes que l'on peut observer un peu partout sur le monument et qui sont impossibles à dater ; il faut cependant signaler, insérés dans des contreforts, trois blocs calcaires portant des traces de taille décorative en chevrons qui pourraient appartenir à des réparations du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle.

(31) Sur *Saint-Paulet-de-Caisson* : Clément 1993, p. 389, fig. 218. Sur *Montfaucon* : Clément 1993, p. 96, fig. 46. Sur *Tresques* : Labande 1902, p. 97-104 et Clément 1993, p. 217, fig. 120 et p. 391, fig. 220.

(32) Pour *Boulbon* : Rouquette 1974, p. 133. Pour *Frigolet* : *ibidem*, p. 42-43. Pour *Sainte-Croix de Montmajour* : *ibidem*, p. 407-409, pl. p. 413 et pl. 127. Pour *Saint-Trinit* : Barruol 1977, p. 291-296, pl. 109.

(33) Au sommet du mur gouttereau méridional on distingue nettement l'assise de réglage en moellons réguliers destinée à recevoir la corniche.

(34) Pour Lassalle 1970, p. 54, « *les frontons (.....) sont un des emprunts les plus caractéristiques de l'architecture romane aux monuments antiques* » et les amorces latérales une innovation des constructeurs romans.

(35) Sur *Saint-Thyrse-de-Maransan* : Labande 1902, pl. IV et Clément 1993, p. 385. Sur *Saint-Jean-Baptiste de Vénéjan* : Labande 1902, pl. XXV. Sur *Saint-Pierre de Vénéjan* : Clément, 1993. Sur *Saint-Vérédème de Pujaut* : *ibidem*, p. 92-93.

(36) Pour *Frigolet* : Rouquette 1974, p. 42. Pour *Montmajour* : *ibidem* pl. 12.

(37) Voir note 11.

(38) Elles pourraient provenir du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> mille qui sont proches de l'église Saint-Laurent (Michelozzi 2002, p. 27).

(39) De semblables remaniements se retrouvent, par exemple, dans l'église Sainte-Colombe à Saint-Gilles-du-Gard (Clément 1993, p. 191). Quant au décor, il pourrait s'agir d'un artichaut ou d'un chardon (voir note 13). L'attribution de cette sculpture à l'époque romane est confirmée par la présence sur le même bloc d'une rosace — presque effacée — identique à celle qui est gravée sur une imposte de la nef (fig. 25, n° 4). Dans l'église Saint-Martin à Saint-Victor-Lacoste, Labande 1902, p. 155, signale « *un chapiteau à feuilles d'artichaut* » (milieu du XI<sup>e</sup> siècle) et à Sainte-Marie-de-la-Grasse à Lagrasse (Aude) des voussours ornés « *de capitules que l'on jugerait être des artichauts* » sont datés de 1157-1167 (Clément 1993, p. 146).

(40) Selon une disposition semblable à celle que l'on peut voir, par exemple, dans la chapelle Saint-Vincent de Broussan à Bellegarde - Gard - (Clément 1993, p. 289, fig. 158) ou encore à Saint-Jacques de Saujan à Beaucaire - Gard - (Michelozzi 2005).

## CONCLUSION

Très endommagée en 1636, à l'abandon pendant plus de 180 ans, restaurée au début du XIX<sup>e</sup> siècle et dans le deuxième quart du XX<sup>e</sup> siècle, l'église de l'ancien prieuré Saint-Laurent de Jonquières-et-Saint-Vincent est, par son histoire et son architecture, l'un des plus anciens et des plus curieux sanctuaires romans de la basse vallée du Rhône. La simplicité de son plan et de ses formes est comparable à bon nombre d'autres édifices languedociens et provençaux.

Malgré des remaniements successifs, une étude détaillée du monument (décors, architecture) et plus particulièrement des techniques de construction – notamment celles qui sont révélées par l'agencement des trous de boulins – a mis en évidence la grande homogénéité de l'ensemble. On peut ainsi écarter l'hypothèse, anciennement émise, de deux phases de construction qui se fondaient uniquement sur des anachronismes trompeurs et proposer, au contraire, une seule campagne pour l'édification du sanctuaire.

Sa construction a dû intervenir entre 1050 et 1075, à une époque où se mêlent encore des archaïsmes des premiers temps romans et des éléments plus évolués qui annoncent le classicisme du siècle suivant que l'on retrouve, notamment, dans le dessin à l'antique du fronton qui orne le pignon oriental.

Longtemps ignorée, cette église mérite de retrouver la place qui lui revient dans le paysage roman régional.

## BIBLIOGRAPHIE

- Barruol 1977** : BARRUOL (G.), *Provence romane*, 2, Coll. La nuit des temps, La Pierre qui Vire, Zodiaque, 1977 et 2<sup>e</sup> édition, 1981.
- Barruol et al. 1978** : BARRUOL (G.), ROUQUETTE (J.-M.), *Itinéraires romans en Provence*, Coll. Les Travaux des mois, La Pierre qui Vire, Zodiaque, 1978.
- Barruol 1988** : BARRUOL (G.), Le monastère de Vaugines, in *Congrès archéologique de France, le Pays d'Aix*, 143, 1985, Paris, *Sté française d'archéologie*, 1988, p. 326-335.
- Barruol 1996** : BARRUOL (G.), Une église du premier art roman : Saint-Denis de Rohegude (Drôme), in *Congrès archéologique de France, La Moyenne vallée du Rhône*, 150, 1992, Paris, *Sté française d'archéologie*, 1996, p. 223-229.
- Baud et al. 1996** : BAUD (A.), BERNARDI (P.), HARTMANN-VIRNICH (A.) et al., *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, Lyon, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes n°13, 1996.
- Bessac 1987** : BESSAC (J.-Cl.), *Catalogue technique des milliaires trouvés entre Beaucaire et Nîmes*, in BESSAC (J.-Cl.), CHRISTOL (M.), FICHES (J.-L.), GASCO (Y.) et al., *UGERNUM, Beaucaire et le Beaucairois à l'époque romaine*, Caveirac, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, (A.R.A.L.O), cahiers 15 et 16, 1987, p. 79-84.
- Buholzer 1962** : BUHOLZER (J.-F.), Notes sur quelques églises romanes du Gard, *Annales du Midi*, t. 74, 1962, p. 122.
- Cabrero-Ravel 2003** : CABRERO-RAVEL (L.), Saint-Pierre de Mozac : l'abbatiale romane, in *Congrès Archéologique de France, Basse-Auvergne, Grande Limagne*, Paris, *Sté française d'archéologie*, 2000, p. 313-324.
- Castelnaud 1879** : CASTELNAU (Abbé), *Saint-Laurent de Jonquières-Gard*, Nîmes, Typographie Lafare Frères, 1879.
- Clément 1993** : CLÉMENT (P.-A.), *Eglises romanes oubliées du bas Languedoc*, Montpellier, Presses du Languedoc, 1989, p. 80-81.
- Dainville 1940** : DAINVILLE (M. de), *Les églises romanes du diocèse de Montpellier*, Montpellier, Impr. de la Charité, fascicule II, 1940.
- Domergue 1881** : DOMERGUE (C.-M.), *Saint-Roman en Argence*, Avignon, Typographie Seguin, 1881, p.13-14.
- Fabre et al. 1991** : FABRE (G.), FICHES (J.-L.), PAILLET (J.-L.), dir., *L'aqueduc de Nîmes et le Pont du Gard* ; conseil Général du Gard, Nîmes et Paris, CNRS, 1991, p. 335-346.
- Fiches et al. 1987** : FICHES (J.-L.), GASCO (Y.), MICHELOZZI (A.), *Le territoire : limites et réseaux*, in BESSAC (J.-Cl.), CHRISTOL (M.), FICHES (J.-L.), GASCO (Y.) et al., *UGERNUM, Beaucaire et le Beaucairois à l'époque romaine*, Caveirac, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, (A.R.A.L.O), cahiers 15 et 16, 1987, p. 76.
- Germer-Durand 1868** : GERMER-DURAND (M.-E.), *Dictionnaire Topographique du département du Gard*, Paris, Imprimerie Impériale, 1868, p. 108, 215 et 230.
- Goiffon 1881** : GOIFFON (Abbé), *Dictionnaire topographique, statistique et historique du Diocèse de Nîmes*, Nîmes, 1881, p. 143.
- Goiffon 1901** : GOIFFON (Abbé), *Monographie paroissiale. Paroisses de l'Archiprêtre de Beaucaire*, Nîmes, 1901, p. 132 à 139.
- Labande 1902** : LABANDE (L.-H.), *Etudes d'histoire et d'archéologie romane : Provence et Bas-Languedoc, Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, Avignon, Seguin, 2<sup>e</sup> série, t. 2, et Paris, Picard, 1902, p. 1-183.
- Lassalle 1970** : LASSALLE (V.), L'influence antique dans l'art roman provençal, 2<sup>e</sup> suppl. à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, Paris, de Boccard, 1970.
- Mazier 1990** : MAZIER (P.), *Jonquières-Saint-Vincent dans la Costière de Nîmes*, Nîmes, Lacour, 1990.
- Michelozzi 2002** : MICHELOZZI (A.), *La voie domitienne entre Beaucaire et Nîmes*, Coll. Monuments, Beaucaire, Editions de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire, 2002.

**Michelozzi 2005** : *Sanctuaires romans de Terre d'Argence*, Coll. Monuments, Beaucaire, Editions de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire, 2005, 2 volumes ; à paraître.

**Provost et al. 1999** : PROVOST (M.), dir., *Carte archéologique de la Gaule*, le Gard ; 30/2, Paris, 1999.

**Reinaud 1982** : REINAUD (J.), *Les églises des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans la basse vallée du Rhône*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, 4 tomes dactylographiés, Toulouse, Université de Toulouse le Mirail, 1982.

**Rouquette 1974** : ROUQUETTE (J.-M.), *Provence romane*, 1, Coll. La nuit des temps, La Pierre qui Vire, Zodiaque, 1974.

**Saint-Jean et al. 1975** : SAINT-JEAN (R.) et NOUGARET (J.), *Notes sur quelques églises romanes du Languedoc*, in LUGAND (J.), SAINT-JEAN (R.), NOUGARET (J.) : *Languedoc roman*, Coll. La nuit des temps, La Pierre qui Vire, Zodiaque, 1975.

**Toulemonde 2003** : TOULEMONDE (D.), Le dessèchement des marais de Jonquières du Moyen Âge à nos jours, Beaucaire, *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire*, n° 156, 157 et 158, 2003.

**Trenquier 1852** : TRENQUIER (E.), *Notice sur différentes localités du Gard, Jonquières St-Vincent, Tavel et Collias*, Nîmes, Typographie Ballivet et Fabre, 1852.